

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 FÉVRIER 2020**

L'an deux mille vingt, le quatre février à quinze heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni sous la présidence de Georges ROMEO, Maire, à la Mairie d'Eygalayes.

Membres présents : Georges ROMEO, Marie-Laure MEIRONE, Agnès ARMAND, Annie PASCAL.

Membres absents : Kerouan LE ROUX, Michel PASCAL.

Date de la convocation : 28 janvier 2020

Secrétaire de séance : Marie-Laure MEIRONE

Membres en exercice : 6

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 octobre 2019
- Suppression du poste de rédacteur
- Mise à disposition des voies communales à la CCBDP
- Adhésion à l'Association Mémoire Résistance dans les Hautes Baronnies
- Projet de stèle Maxime Fischer au cimetière national
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 octobre 2019

Georges Roméo revient sur les points débattus lors du précédent conseil municipal :

- ⇒ Les nouveaux ordinateurs ont été installés avec un double écran négocié gratuitement pour le poste secrétariat.
- ⇒ La subvention pour la classe découverte de l'école a été versée.
- ⇒ L'enfouissement des réseaux câblés, montée de l'ancienne cure, n'est toujours pas réalisé malgré les nombreuses relances auprès du SDED.
- ⇒ L'arbre offert par l'Auto Sport du Iaragnais a été planté sur la place de la mairie.
- ⇒ L'achat de la parcelle appartenant à Gérard Bonnet est en cours.
- ⇒ L'étude pour l'installation de la fibre sera réalisée en 2020 et les travaux seront réalisés dans les deux ans qui suivent.
- ⇒ La signalétique pour éviter que les véhicules s'engagent dans la rue de l'église sera installée avant l'été.
- ⇒ La chienne errante est toujours présente.

Approuvé à l'unanimité

Suppression du poste de rédacteur

Georges Roméo rappelle qu'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe a été ouvert suite à la réussite à l'examen de la secrétaire de mairie : Géraldine Barrère qui a été nommée dans ce grade et qu'il y a lieu de supprimer l'emploi de rédacteur suite à l'avis favorable donné par le Comité Technique.

Voté à l'unanimité

Mise à disposition des voies communales à la CCBDP

Georges Roméo indique qu'au vu de la situation des autres communes, il propose de mettre à disposition de la communauté de communes les voies suivantes :

- rue de l'église
- chemin des bergeries
- chemin du collet du guide
- place de la mairie
- place du 22 février 1944

Ceci permettra d'augmenter la participation de la communauté de communes venant en supplément de la dotation voirie du département. Il précise que la commune garde la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie à réaliser mais c'est la communauté de communes qui a le choix de l'entreprise.

Marie-Laure Meirone émet des réserves sur ce transfert car elle craint que la commune perde le contrôle de sa voirie.

Vote POUR « 1 » Georges Roméo, **Vote CONTRE « 2 »** Marie-Laure Meirone, Agnès Armand, **ABSTENTION « 1 »** Annie Pascal

Adhésion à l'Association Mémoire Résistance dans les Hautes Baronnies

Georges Roméo informe que l'Association Mémoire Résistance dans les Hautes Baronnies a sollicité la commune pour qu'elle soit adhérente de l'association. A l'unanimité le conseil municipal ne souhaite pas cette adhésion.

Projet de stèle Maxime Fischer au cimetière national

Georges Roméo informe que l'association « Combattants Volontaires de la Résistance de Vaucluse » souhaite implanter une stèle mémorielle dédiée à Monsieur Maxime Fischer dont les cendres reposent au pied du tilleul devant la nécropole.

Le conseil municipal est favorable.

Questions diverses

- ⇒ Georges Roméo a engagé une réflexion sur la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie. Des contacts ont été pris auprès de plusieurs entreprises et les possibilités de financement sont à l'étude.
- ⇒ Georges Roméo a également contacté des électriciens pour chiffrer l'installation d'un chauffage dans l'église plus efficace que le poêle à bois actuel.
- ⇒ Georges Roméo informe qu'il y aura un conseil municipal pour le vote du compte administratif avant les élections municipales.
- ⇒ A propos des élections, il indique qu'une réunion sera programmée fin février avec l'ensemble des candidats pour définir ensemble la présentation des candidatures, puis une réunion publique au cours de laquelle chaque candidat pourra se présenter sera également prévue : samedi 29 février à 16H (date et heure à confirmer). L'information sera diffusée en temps voulu.
- ⇒ Marie Laure Meirone informe que la mise à jour du site internet a été effectuée : programme de l'association Eygalayes en fête, informations sur les démarches concernant les certificats d'immatriculation et les cartes nationales d'identité, etc...

Fin du conseil municipal : 16H

Interventions du public :

- ❖ Néant

La secrétaire,
Marie Laure Meirone